

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

25 juin 2020

Par visioconférence Zoom

Présents : 25 sociétaires, donc 5 collectifs (3 voix chacun)

Excusés : 6 sociétaires

Ordre du jour :

1. Le mot de ...
2. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2019
3. Approbation du rapport d'activités 2019
4. Proposition et acceptation des nouveaux membres
5. Présentation des comptes 2019 et présentation du rapport des réviseurs
6. Décharge de l'exercice 2019 au Comité et aux réviseurs
7. Élection des membres du Comité, élection du Président, des Vice-Présidents et du Trésorier
8. Élection des réviseurs aux comptes
9. Présentation et approbation du budget 2020
10. Divers

PV : Lory Favre, secrétaire de l'Arfor

La séance est ouverte à 17h35 par Jean-Pierre Besse, Vice-président, qui en l'absence de Sandra Bissig, Présidente, va présider la séance. Jean-Pierre fait part que dans un mail adressé au Comité le 11 juin dernier, Sandra Bissig les a informés qu'elle ne souhaitait pas se représenter au poste de Présidente.

Jean-Pierre Besse explique le déroulement de la séance et le mode de fonctionnement par Zoom.

Afin de valider la compilation des votes pour les points qui y seront soumis, une scrutatrice est élue, il s'agira de Valérie Clochard.

Jean-Pierre Besse demande si des membres souhaitent ajouter des points à l'ordre du jour ?

Aucune demande d'ajout n'est faite.

Jean-Pierre Besse informe que le Comité ajoute un point « Cotisation 2020 » qui sera traité avec le point 9 Budget 2020.

L'ordre du jour est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.



1. Le mot de ... :

Le mot de l'Arfor, du Comité, des formateurs... Un mot adressé à tous celles et ceux qui, comme l'ARFOR, ont été impactés par le Covid-19. Pour l'ARFOR, cette crise a apporté plusieurs modifications de fonctionnement : réalisation de séances à distance, hybridation de quelques formations du catalogue et aussi le développement d'une nouvelle zone de rencontres virtuelles, les ArforZoom. Jean-Pierre Besse remercie les formateurs et formatrices qui ont adapté leurs cours pour les donner à distance, cela a été le cas pour le FFA-M1 qui a vu 4 jours donnés à distance, mais également pour les Neurosciences et la formation de Coordinateur-trice qui ont également mis en place une journée à distance. L'Arfor a ainsi pu assurer la continuité de ses prestations.

Jean-Pierre Besse remercie également Sandra Bissig, Olivier Poletti et Aduna romandie qui se sont investis pour préparer l'Agora 2020 qui a malheureusement dû être annulé. Le comité travaillera sur une nouvelle édition qui se déroulera, si les conditions le permettent, probablement en 2022.

Jean-Pierre Besse ajoute qu'une crise peut pour certains être négative mais qu'elle peut aussi être positive. Elle a permis du renouvellement et des avancées rapides. Nous devons cependant rester vigilants, beaucoup de questions étant encore ouvertes.

« Ensemble pour demain ». L'Arfor reste à vos côtés pour vous soutenir.

Jean-Pierre Besse remercie l'assemblée pour son écoute.

2. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2019 :

Le PV est disponible sur le site internet de l'Arfor sous l'onglet Association.
Par votation, le PV est approuvé par 24 oui et 1 abstention.

3. Approbation du rapport d'activités 2019 :

Chaque responsable de commission donne quelques informations sur les activités et changements qui ont eu lieu en 2019. Aduna romandie présente également ses activités.

Les détails sont disponibles dans le rapport d'activités complet qui peut être consulté sur le site internet de l'Arfor sous l'onglet Association.

Jean-Pierre Besse remercie chacune des commissions pour leur engagement et leur travail durant cette année.

Par votation le rapport d'activités 2019 est approuvé par 34 oui et 1 abstention.

4. Proposition et acceptation des nouveaux membres :

Nous accueillons 28 nouveaux membres. Philippe Gachet et Philippe Weber qui participent à cette assemblée se présentent brièvement.



La liste des nouveaux membres est affichée pour validation par les membres présents.
L'adhésion des nouveaux membres est acceptée à l'unanimité.

5. Présentation des comptes 2019 et présentation du rapport des réviseurs :

Jean-David Monribot présente et commente les comptes 2019, composés du bilan et du compte d'exploitation comparé 2018-2019, totalisant une perte de CHF 28'752.21

La parole est donnée aux membres qui souhaitent poser des questions :

Alexandra Benson est surprise par certains éléments, notamment l'augmentation des frais de secrétariat, l'augmentation des frais de formation alors que les produits ont baissé et le fait qu'avec autant d'argent des intérêts soient payés.

Jean-David Monribot explique que concernant les frais de formation, ceux-ci englobent également la rémunération des conférenciers de l'Agora hors certaines factures de l'édition 2018 nous sont parvenues après le bouclage des comptes et ont donc dû être comptabilisées sur 2019.

Concernant les frais de secrétariat, le poste de secrétaire général n'existant plus, si nous cumulons le budget du compte honoraires et frais du secrétaire général avec le compte honoraires de secrétariat et de comptabilité, les charges sont presque à l'équilibre avec le budget.

Valérie Clochard demande comment s'explique le manque de recettes des formations et qu'est-ce qui a été entrepris pour redresser la situation ?

Pour ce point, Jean-David Monribot laisse la parole à François Aubert. Celui-ci explique que, durant l'année 2019, il y a eu des cours plus ou moins pleins qui ont généré des bénéfices plus bas que prévu et que plusieurs formations prévues à l'automne 2019 ont dû être reportées à 2020, ceci étant potentiellement dû à des communications réalisées trop tardivement.

La présentation des comptes étant terminée, Jean-Pierre Besse invite les réviseurs des comptes, Vincent Favre et Cédric Magnin à faire la lecture de leur rapport.

Cédric Magnin fait lecture du rapport. Les comptes sont tenus dans les règles de l'art. Le bilan et le compte d'exploitation concordent, la comptabilité et les différents comptes concordent et sont conformes à la loi.

Les comptes 2019 sont approuvés par 29 oui et 1 abstention.

6. Décharge de l'exercice 2019 au Comité et aux réviseurs

La décharge du Comité et des réviseurs est approuvée par 32 oui et 1 abstention.

7. Élection des membres du Comité, élection du Président, des Vice-Présidents et du Trésorier :

Jean-Pierre Besse affiche une proposition de composition du Comité. Hormis Sandra Bissig et Philippe Vaucher, les membres actuels du Comité se présentent à leur réélection, nous avons également le plaisir d'accueillir une nouvelle venue en la personne de Manilla Marra.



La composition de Comité présentée est la suivante :

François Aubert, Président
Jean-Pierre Besse, Vice-président
Thierry Dumont, Vice-Président et Relations extérieures

Jean-David Monribot, Trésorier
Blaise Neyroud, Responsable membres et Transfert
Magali Reymond, Responsable Commission R&D
Manila Marra, Responsable Commission Arformation
Martin Déglon, Responsable Commission Arforum
Olivier Poletti, Responsable Projet Digital

Jean-Pierre Besse invite chacun à se présenter et faire part de sa motivation.

La nouvelle composition de Comité présentée est soumise au vote de l'assemblée. Celle-ci est approuvée par 18 oui et 8 abstentions.

Jean-Pierre Besse a l'honneur d'inviter François Aubert, nouveau Président, à poursuivre la conduite de cette Assemblée Générale.

François Aubert remercie les membres pour leur confiance et informe que le Comité veut avancer en tant qu'équipe dans une réflexion stratégique et d'optimisation, notamment dans les domaines de la digitalisation, de la plateforme financière et de la consolidation du secrétariat avec aduna romandie.

8. Élection des réviseurs aux comptes :

Cédric Magnin ayant été élu en 2019 pour deux ans son mandat cours jusqu'en 2021. Alexandra Benson reste suppléante.

Vincent Favre est candidat pour un nouveau mandat de 2 ans.

La réélection de Vincent Favre est approuvée par 23 oui et 2 abstentions.

9. Présentation et approbation du budget 2020

François Aubert présente et commente un budget 2020 équilibré qui se veut assez conservateur et optimiste.

Les membres n'ayant pas de question, le budget 2020 est soumis au vote.

Le budget est approuvé par 30 oui et 4 abstentions.

Cotisations 2020 :

François Aubert informe qu'au vu de la situation de crise actuelle, le Comité a eu une longue discussion sur la possibilité de proposer aux membres une réduction de la cotisation 2020. Cela nous a amené à la proposition qui vous est présentée aujourd'hui, soit :

Accorder à nos membres une réduction de 20% sur la cotisation 2020, le coût de cette réduction serait pris sur nos réserves.



François Aubert, laisse la parole aux membres qui désirent s'exprimer.

Cette proposition est bien accueillie par l'assemblée qui remercie pour ce geste bienvenu.

François Aubert ouvre le vote pour l'acceptation ou le refus de cette proposition.
La proposition est acceptée par 31 oui et 2 abstentions.

10. Divers

François Aubert demande si quelqu'un souhaite prendre la parole.
Aucun membre ne souhaitant prendre la parole, François Aubert clôture la séance à 19h15.

François Aubert remercie les membres pour leur participation et indique qu'une partie du comité reste en ligne pour ceux qui désirent poursuivre de manière informelle.